



PRAXIS

LES EXPÉRIENCES  
INNOVANTES D'AVSF



agronomes  
& vétérinaires

SANS FRONTIÈRES



# Sécurisation foncière de territoires indigènes au Guatemala

Défendre les territoires indigènes et paysans Q'eqchi à Chisec y Raxruha par la reconnaissance juridique des terres communautaires et la valorisation économique de la production agroécologique

PAYS

Guatemala

TITRE DU PROJET

CHISEC

Projet d'appui à la reconnaissance des communautés indigènes Q'eqchi

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

15 000 personnes

PARTENAIRES LOCAUX

APROBA-SANK (ONG indigène)

PÉRIODE

2006 - 2013

COÛT TOTAL

1 220 000 euros

PRINCIPAUX BAILLEURS

Union Européenne, Fondation Provictimis, AFD

## Défendre leur territoire : la priorité des communautés indigènes de Chisec et Raxruha

Les municipalités de Chisec et Raxruha, situées dans le département de Alta Verapaz, se sont constituées suite à des vagues successives de migration de groupes de paysans indigènes Q'eqchi' originaires des grandes plantations de café et des communautés agraires surpeuplées des hautes terres de Las Verapaces. Ces populations de jeunes migrants, exposées au conflit armé et à la répression sanglante du mouvement guérillero par l'armée dans les années 80, furent attirées par la promesse de terres et d'opportunités de travail dans les industries extractives (caoutchouc, bois et pétrole). Mais les limites de la frontière agricole ont été aujourd'hui atteintes, entraînant une crise de fertilité des sols et la destruction des forêts. Les paysans les plus pauvres font face à de nombreuses difficultés pour résister à la pression des grands propriétaires sur leurs terres. Sans les ressources nécessaires pour mettre en production leurs parcelles, n'ayant accès ni au crédit, ni à l'assistance technique, ils sont tentés de vendre leurs terres à des investisseurs (entreprises et grands propriétaires) dans la culture

de la palme africaine et l'élevage, et recherchent souvent d'autres sources de revenus (nouvelles migrations, extraction destructive, activités illicites, etc.).

Depuis 2006, l'action engagée par AVSF et son partenaire, l'ONG de jeunes professionnels indigènes APROBA-SANK, soutient les communautés indigènes de Chisec et Raxruha qui cherchent à reprendre le contrôle du territoire sur lequel elles vivent depuis maintenant plusieurs décennies.



© AVSF - Frédéric Apollin

## Une innovation déterminante : des cadastres communautaires établis par les intéressés eux-mêmes

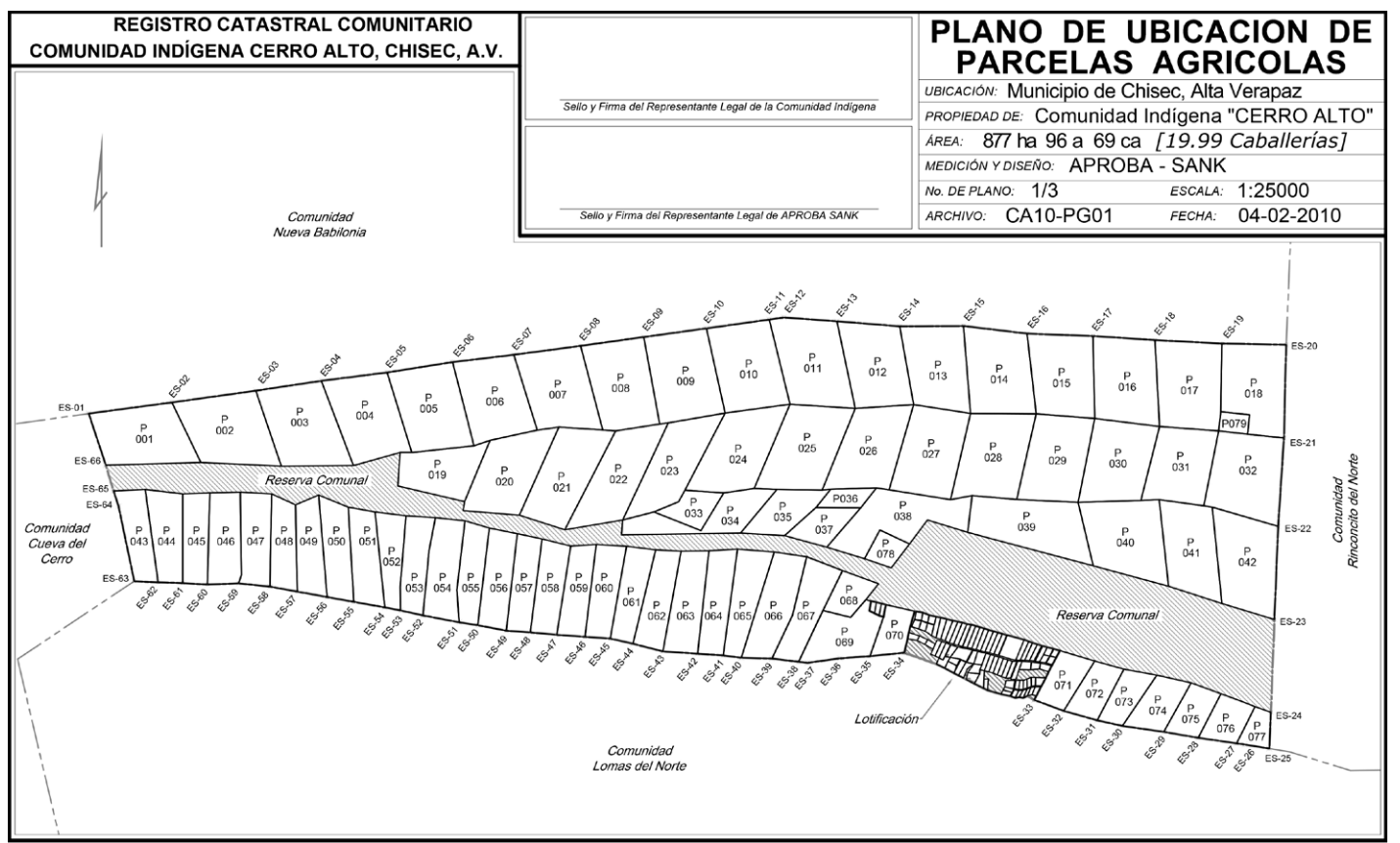
De 2006 à 2011, AVSF et APROBA-Sank ont accompagné pendant plus de six ans les communautés indigènes concernées, dans la réflexion et le débat pour définir leur propre vision de leur territoire à moyen terme. Chaque communauté a ainsi pu élaborer une fresque appelée "dessin vert" ("dibujo verde"), qui représente le territoire tel que souhaité à moyen terme.

Avec la participation active des membres des communautés indigènes préalablement formés à l'usage du GPS, ont ensuite été mesurées et délimitées les différentes parcelles agricoles et zones résidentielles réparties de façon traditionnelle au sein de chacune des communautés, les aires protégées (forêts, cours d'eau) et les frontières communautaires. A ce jour, 1 027 parcelles ont ainsi été répertoriées dans 10 communautés auprès de 475 familles, pour une surface totale de 5 202 ha. Cette planification participative a



Le renforcement de leurs connaissances (savoirs et valeurs), de leur organisation communautaire, de leurs capacités stratégiques et de proposition prétend rendre effectif et durable l'exercice de leurs droits collectifs sur leur territoire (accès et utilisation). L'objectif est de leur garantir un accès permanent à leurs terres grâce à des droits fonciers sécurisés juridiquement, une gestion durable de leurs ressources naturelles et le développement d'une agriculture diversifiée et productive visant à valoriser économiquement leur territoire.





permis de matérialiser le système traditionnel de répartition des terres au sein des communautés et d'accompagner un processus de réflexion avec les communautés impliquées sur la gestion de leur patrimoine collectif et des ressources naturelles se trouvant sur leurs territoires.

Sur la base de ces mesures, 14 livres de **registres cadastraux communautaires** ont été remis aux communautés correspondantes, qui constituent pour elles un moyen de visualiser la répartition des terres en leur sein ; elles peuvent également l'actualiser facilement si nécessaire. 22 **plans de gestion communautaire** des ressources naturelles ont notamment été élaborés et suivis au cours des dernières années, afin d'assurer la préservation de ces ressources gérées collectivement et considérées par les familles et leurs autorités comme un élément central de la vitalité et de l'harmonie des territoires q'eqchi'.

En parallèle, une série de réunions avec l'ensemble des familles et autorités communautaires a permis de débattre et d'établir les normes et principes d'administration des terres communautaires. Des actions de renforcement de capacités des autorités traditionnelles communautaires ont été menées par la suite afin qu'elles soient en capacité d'animer la concertation entre les familles de leurs communautés respectives, et de veiller au respect des plans élaborés et de l'application des normes et règlements définis collectivement.

L'Etat guatémaltèque et son programme national de légalisation des titres de propriété appuyé par la Banque Mondiale, refusent alors de reconnaître les droits des communautés indigènes à gérer collectivement leurs territoires. Ce refus n'est pas neutre ; en jeu : la promotion de la propriété individuelle et de l'investissement de capitaux nationaux et internationaux sur des activités agricoles jugées "plus performantes" comme la palme africaine. AVSF et APROBA-Sank soutiennent alors diverses démarches juridico-légales des communautés pour parvenir à la **reconnaissance de la propriété collective des communautés indigènes**. Avec l'appui d'un avocat spécialisé dans la défense des droits des peuples mayas, l'objectif est l'inscription à leurs noms au cadastre officiel, des terres répertoriées et cartographiées dans le cadre de l'élaboration des cadastres communautaires.

## La promotion de l'agroécologie et des marchés paysans pour la mise en valeur du territoire

La défense du territoire des communautés indigènes repose ainsi sur l'élaboration des cadastres communautaires, la reconnaissance légale des autorités traditionnelles et du territoire des communautés indigènes et le renforcement des capacités des autorités traditionnelles. Cependant, face à la



négaration de ce droit par l'Etat, la valorisation économique du territoire apparaît vite comme un élément permettant aux familles indigènes et paysannes de se maintenir sur leur territoire tout en donnant plus de poids encore à leur revendication.

L'action a ainsi visé également la mise en valeur économique de ces territoires et l'augmentation des revenus des familles indiennes et paysannes de ces communautés grâce à une production agricole diversifiée et de qualité, commercialisée localement. La méthodologie des **concours agricoles paysans** développée dans divers pays de coopération d'AVSF en complément des champs-écoles mis en place par le partenaire APROBA-Sank, a permis d'inciter les familles à diversifier leurs productions en adoptant des pratiques agro-écologiques. Pour cette diversification, ces familles ont bénéficié d'appui technique d'un réseau de promoteurs constitué dans le cadre des champs-écoles par des membres de chacune des communautés concernées.

**La mise en place et l'organisation de deux marchés paysans hebdomadaires** ont finalement permis aux familles disposant d'excédents de production de les vendre localement directement aux consommateurs. Ainsi, en 2013, 330 familles venaient vendre plus de 80 produits différents sur ces marchés pour une valeur hebdomadaire de 98 000 quetzals (9 000 €), dynamisant ainsi l'économie du territoire et contribuant localement à la souveraineté alimentaire.

Actualisation : février 2014



### Pour en savoir plus :

Laurent Dietsch :  
l.dietsch@avsf.org

Pascal Huwart :  
p.huwart@avsf.org

### Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

#### Lyon

14 F bis, av. Berthelot - 69007 Lyon  
Tél. : 04 78 69 79 59

#### Nogent-sur-Marne

45 bis av. de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne